

● (1420)

Il est plutôt regrettable qu'il n'ait jamais eu la chance de faire partie d'un gouvernement formulant activement des politiques en Alberta. Il a toujours été membre de l'opposition. S'il lui avait été donné de diriger l'Alberta, je crois qu'il aurait accompli un excellent travail.

Je voudrais à mon tour offrir mes condoléances à sa famille. Harper était mon ami et il a rendu à l'ouest du Canada d'éminents services.

## LE SÉNAT

### L'INTERPRÉTATION—RÉPONSE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, hier le sénateur Croll m'a posé la question suivante:

Honorables sénateurs, puis-je demander pourquoi le service d'interprétation n'est pas disponible aujourd'hui?

Lors de l'ouverture solennelle de la législature, il est impossible d'offrir le service d'interprétation, parce que les pupitres des honorables sénateurs sont remplacés par des banquettes destinées aux invités qui viennent en cette enceinte. Dans le cas des ouvertures simples, comme celle qui a eu lieu hier, je cherche à savoir si le service d'interprétation fonctionnait dans le passé et sinon pour quelle raison. Toutefois, après des consultations avec le personnel du Sénat et les media, je suis maintenant en mesure de signaler aux honorables sénateurs que l'interprétation sera disponible désormais aux ouvertures où les pupitres des sénateurs n'auront pas été déplacés.

## LE SÉNAT

### Présentation de pétitions:

**Le sénateur Perrault:** Honorables sénateurs, il n'y a pas de pétition à présenter. Puis-je signaler tout simplement que je me réjouis d'avance à l'idée de travailler avec tous les honorables sénateurs au cours d'une autre session qui s'avèrera très fructueuse.

Le gouvernement a l'intention de présenter des mesures législatives bienfaites qui susciteront des débats à l'occasion j'en suis certain, pas trop de débats, peut-être mais de vives discussions.

Il m'est agréable de voir d'aussi nombreux collègues cet après-midi dont certains ont connu ces mois derniers des ennuis de santé mais qui sont revenus en excellente santé et en pleine forme. Tous les honorables sénateurs se joignent à moi, j'en suis certain, pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

## LE DISCOURS DU TRÔNE

### FIN DU DÉBAT SUR L'ADRESSE LE 8<sup>e</sup> JOUR DE SÉANCE

**Le sénateur Langlois:** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1*i*) du Règlement, je propose, avec l'appui du sénateur Perrault:

Que les délibérations à l'appel de l'article visant la reprise du débat de la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône que Son Excellence le Gouverneur général a fait aux deux Chambres du Parlement, se terminent le 8<sup>e</sup> jour de séance où la motion aura été débattue.

(La motion est adoptée.)

## LA PROVINCE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

### LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATIONS—QUESTION

**Le sénateur Smith (Colchester):** Honorables sénateurs, j'aimerais poser au leader du gouvernement la question suivante: A quoi le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources songeait-il lorsqu'il a déclaré, comme l'ont rapporté les journaux, qu'il existait une entente en vertu de laquelle la Nouvelle-Écosse recevrait cette année une aide de 10 millions de dollars de plus au titre des paiements de péréquations en raison du coût élevé du fuel domestique.

Quelle est donc cette entente? Quel sera le montant de l'aide accordée à ce titre, et à quelle date la province recevra-t-elle ledit montant?

**Le sénateur Perrault:** Honorables sénateurs, vu son caractère technique, je tiendrai la question pour préavis et m'efforcerai d'y donner une réponse aussi complète que possible dans les plus brefs délais.

**Le sénateur Smith (Colchester):** Peut-être pourrais-je ajouter, en guise de référence et dans l'espoir que cela puisse aider, que le *Globe and Mail* du 5 octobre contenait un article sur la question.

## LES PROCÈS-VERBAUX

### ERREUR DANS LA VERSION FRANÇAISE

**Le sénateur Langlois:** Honorables sénateurs, avant qu'on passe à l'appel de l'ordre du jour, j'aimerais signaler au Sénat une erreur dans la version française des *Procès-verbaux* qu'on nous a remis aujourd'hui.

A la page ii de la version anglaise des *Procès-verbaux* d'aujourd'hui, on lit le texte suivant:

Consideration of His Excellency the Governor General's Speech from the Throne at the opening of the Second Session of the Thirtieth Parliament of Canada.

Dans la version française, à la même page, sous la rubrique «Ordre du Jour,» la traduction se lit comme suit:

[*Texte*]

Étude du discours de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada lors de l'ouverture de la deuxième session de la trentième Législature du Canada.

[*Traduction*]

L'erreur tombe sous le sens et j'espère qu'elle sera bientôt corrigée.

**Le sénateur Flynn:** On l'a probablement recopiée à partir du compte rendu au début de la dernière session.